



Acte d'engagement (AE)

MARCHE DE MAÎTRISE D'OEUVRE AMENAGEMENT DE TROIS LOGEMENTS LOCATIFS A SAINT JACQUES D'AMBUR

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS**

5, rue du Frère Genestier
63230 PONTGIBAUD
Tél. 04 73 88 75 58 / Fax. 04 73 88 91 30
contact@ccpsv.fr

Procédure adaptée en application des 26 et 28 du Code des marchés publics.

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS

5, rue du Frère Genestier

63230 PONTGIBAUD

Tél. 04 73 88 75 58 / Fax. 04 73 88 91 30

contact@ccpsv.fr

OBJET DU MARCHÉ

AMENAGEMENT DE TROIS LOGEMENTS LOCATIFS A SAINT JACQUES D'AMBUR

MODE DE PASSATION ET FORME DE MARCHÉ

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du code des marchés publics.

ORDONNATEUR

Monsieur le Président – COMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

TRESORERIE DE PONTAUMUR

36 bis avenue Gordon Benett

63380 PONTAUMUR

Tél : 04.73.79.91.52

Article 1^{er} - Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché du cahier des clauses particulières faisant référence au CCAG –Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations;

Le signataire

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ⁽¹⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

.....
.....
.....

Engage la société sur la base de son offre⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

.....
.....
.....

Le mandataire⁽³⁾ :

- Du groupement solidaire
- Solidaire du groupement conjoint
- Non solidaire du groupement conjoint

S'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽⁴⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

² [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Article 2 – Offre de prix

L'offre est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.C.P. Elle résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis au C.C.P.

Le forfait de la rémunération est calculé sur la base suivante :

<i>Coût prévisionnel des travaux</i>	= 248 000 €
<i>Forfait provisoire de rémunération HT</i>	= €
<i>T.V.A. (..... %)</i>	= €
<i>T.T.C.</i>	= €
<i>Arrêté en lettres</i>
.....

La rémunération provisoire devient définitive lors de l'acceptation par la maîtrise d'ouvrage de l'APD et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux. Le passage de la rémunération provisoire à la définitive se fera par libre négociation. Le forfait définitif est réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo des études.

Ce forfait est exclusif de tout autre émolument au remboursement de frais au titre de la même mission. Le maître d'œuvre s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération dans le cadre de la réalisation de l'opération.

Article 3 – Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'étude pour l'ensemble des deux tranches de travaux et du dossier des ouvrages exécutés, exprimés en nombre de semaines calendaires, sur lesquels le candidat s'engage sont les suivants :

Code	Délai
APS	
APD	
PRO	
ACT	
DET	
OPC	
AOR	

Le point de départ de ces délais est fixé comme suit :

- 1er élément : date de l'accusé de réception, par le maître d'œuvre, de la notification du marché.
- Autres éléments ou parties d'éléments suivants: date de l'accusé de réception par le maître d'œuvre du prononcé de la réception du document d'études le précédant dans l'ordre chronologique de déroulement de l'opération.

- Dossiers d'ouvrages exécutés (DOE) : remise par la maîtrise d'œuvre dans un délai de 45 jours à compter de la réception

Article 4 - Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- **Ouvert au nom de :**

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte :Clé RIB :

IBAN :

BIC :

- **Ouvert au nom de :**

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte :Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Article 5 – Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont : *Classification principale - Services d'architecture. (712000000)*

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du

Elle est complétée par les annexes suivantes ⁽⁵⁾ :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV5);
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (date d'effet du Marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le⁽⁶⁾

Signature

⁵ Cocher la case correspondante

⁶ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : Euros H.T.

Coût prévisionnel des prestations : 248 000 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

<i>Eléments de la mission</i>	<i>Total sur honnaire</i>	<i>Total Global HT</i>	<i>Répartition des cotraitants</i>			
			<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>
<i>APS</i>						
<i>APD</i>						
<i>PRO</i>						
<i>ACT</i>						
<i>DET</i>						
<i>OPC</i>						
<i>AOR</i>						
TOTAL	<i>100 %</i>					

ANNEXE N° 2 : Relative à la déclaration de la sous-traitance

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

DC4

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice):
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Communauté de Communes Pontgibaud Sioule et Volcans

5 rue du Frère Genestier

63230 PONTGIBAUD

Tél: 04.73.88.75.58

Télécopie: 04.73.88.91.30

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pontgibaud Sioule et Volcans

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre

DC4

**MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE A L'AMENAGEMENT DE TROIS LOGEMENTS LOCATIFS
A SAINT JACQUES D'AMBUR**

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

DC4

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- Une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- Un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

DC4

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant

DC4

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :
- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

• Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

• Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

• Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées

DC4

• Nature des prestations sous-traitées :

• Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

• Taux de la TVA :

• Montant maximum HT :

• Montant maximum TTC :

• Modalités de variation des prix :

G - Conditions de paiement

DC4

• Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire:

Numéro de compte :

• Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance:

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

H - Capacités du sous-traitant

DC4

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

Le sous-traitant déclare sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics et des articles 8 et 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics :

- a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2ème alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2ème alinéa de l'article 433-2, 8ème alinéa de l'article 434-9, 2ème alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2ème alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne;
- b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne;
- c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne;
- d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;
- g) avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement;
- h) être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- i) que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où les candidats emploient des salariés, conformément à l'article D.8222-5-3° du code du travail), pour le candidat individuel ou membre du groupement établi en France ;
- j) fournir à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents, pour le candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger;
- k) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public **DC4**

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du DC3 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant **DC4**

A Le.....
Le candidat ou le titulaire

A..... Le
Le représentant de l'acheteur

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A Le.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice:

L - Notification de l'acte spécial au titulaire **DC4**

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A , le